



## ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE TERRAINS DE LOISIRS EN OLERON

Chez M. Eugène MEMBRADO  
6bis rue Georges BRASSENS  
33250 St GERVAIS

Téléphone APTLO : **06 18 76 14 16**

Site Internet : [www.aptlo.fr](http://www.aptlo.fr)

Affiliée à la Fédération Française de Camping Caravaning sur Parcelles Privées

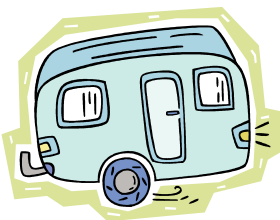
## POUR QUE VIVE NOTRE CAMPING FAMILIAL EN OLERON QUE NOS DROITS SOIENT PRESERVES

N°52 Décembre 2020



### Sommaire :

- Le mot des Co-Présidents
- La Fauche Prère : situation anormale
- Enquête publique à St Georges
- Des conseillers pour l'APTLO
- Secrétaire Général de la Préfecture : nouvelle demande
- La lettre de la coprésidente Finances
- Une délocalisation dans l'urgence
- A vos calendriers
- Sondage pour le bulletin



### Le mot des Co-Présidents

Chère adhérente, cher adhérent,

L'année qui vient de s'écouler sera à marquer d'une pierre noire. La COVID 19 et les confinements successifs ont été une catastrophe sanitaire, économique et sociale.

Souvenez-vous du bulletin de juin dans lequel on abordait l'aspect social de notre avenir et des conditions difficiles que chacune et chacun vont connaître dans les prochains mois.

Ce point était déjà l'objet de nos réflexions pour mener à bien nos démarches auprès des responsables de l'état. Il est aujourd'hui fondamental.

La politique de supprimer les campings ou de les transformer en « *hôtel de plein air* » en favorisant l'hébergement en mobil home au détriment des tentes et caravanes va à l'encontre des vacances familiales surtout avec le coût à la semaine plus élevé.

Ces orientations conduiront bon nombre à limiter leurs séjours tant en durée qu'en nombre de personnes et au pire pour certains, à ne plus prendre de vacances ou bien à s'orienter vers les solutions de cœur des villes comme par exemple « Paris Plage ».

C'est pourquoi nos actions pour conserver l'utilisation de nos terrains avec nos enfants et petits enfants doivent être poursuivies en mettant l'accent sur le volet social.

Les contraintes imposées par la COVID ont eu pour conséquence de sursoir à la tenue de nos AG et des permanences de l'été. De même nous n'avons pas pu rencontrer les nouveaux élus. En contrepartie, nous avons pu assister au mieux les propriétaires de La Fauche Prère et avons tenu notre CA d'octobre.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à découvrir ce bulletin de fin d'année. Tous les membres du CA vous souhaitons de passer malgré tout de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021.

Espérons que 2021 effacera efficacement cette année que nous venons de vivre.

Protégez-vous et veillez à vos proches et, à très bientôt de vous voir.

Pour les Co-Présidents  
Michel JAMBART

## **La Fauche Prère : situation anormale.**

La Fauche Prère est située tout près de la Cotinière, sur la commune de Saint Pierre, dans un secteur classé NT2 zone à camper. Une centaine de propriétaires de parcelles de loisirs résident dans cette zone.

Cet espace se trouve dans une cuvette inondable mais préservée par des aménagements naturels et techniques.

Or fin 2019 et ce jusqu'au début de 2020 cette zone a été inondée suite à des pluies incessantes qui ont fait monter les eaux à plus de cinquante centimètres de hauteur sur une bonne partie des terrains pendant plusieurs mois.

Ce problème relève d'une conjonction de plusieurs faits :

- manque d'entretien des fossés,
- pompes inactives,
- coupure de courant électrique durant plusieurs mois,
- non intervention et désintéressement de la municipalité, selon les dires des occupants sinistrés vivants sur place toute l'année.

L'APTLO, prévenue de ce problème, a convoqué sur le site, au mois de juillet 2020, les divers journaux locaux afin de médiatiser cette situation récurrente pour que des solutions durables soient apportées.

Les articles qui ont été rédigés n'ont pas toujours été conformes aux déclarations et aux ressentis des sinistrés. Ce qui nous a conduits à faire une demande d'arbitrage auprès du médiateur d'un des journaux concernés (Sud-ouest).

L'édile responsable de cette zone, agacé par ce déferlement médiatique, a menacé de faire comparaître l'APTLO devant les tribunaux si cela ne cessait pas.

Ce qui ressort de cette situation c'est qu'il n'est pas toujours facile de faire remonter l'information sur l'île d'Oléron et que les propriétaires de terrains de loisirs ne sont pas considérés comme ils devraient l'être.

Au-delà des mots et des écrits, nous espérons que l'hiver prochain confirmera, si ces revendications légitimes seront prises en compte ou non. Toujours est-il que courant novembre, des agents de la municipalité ont fait l'état des lieux des différents terrains du secteur avec prises de photos. Ils ont fait savoir à l'un des propriétaires que cette démarche était préventive pour une meilleure réactivité de leur part si une telle situation venait à se renouveler !

Suite à ces événements les propriétaires de terrains de loisirs de La Fauche Prère ont décidé de créer un collectif rattaché à l'APTLO (les textes qui régissent l'association seront modifiés en conséquence).

Ce collectif sera mis en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et un nom lui sera donné par ses responsables. Dans un premier temps il sera composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

***Les propriétaires intéressés par cette démarche peuvent se rapprocher de :***

***Monsieur MONIOT Philippe (Président du collectif)***

***38 Chemin des Coqs à La Fauche Prère***

***17310 Saint Pierre d'Oléron***

***06 76 29 02 18.***

***Eugène MEMBRADO***

## **Enquête Publique à Saint Georges d'Oléron.**

Début novembre 2020 une adhérente nous a alertés de la réalisation d'une enquête concernant des travaux de captage d'eau destinée à la consommation humaine.

Cette enquête a un caractère d'utilité publique et doit se dérouler sur la période du 16 novembre au 18 décembre 2020.

Elle concerne trois points :

1. le secteur de Chaucre P et F et Montlabeur pour le captage, la production, le traitement et la distribution de l'eau,
2. la prévision d'un périmètre de protection contrôlant les rejets des eaux usées non traitées,
3. une enquête parcellaire conjointe.

N'ayant pas plus d'informations nous étions inquiets sachant qu'il existe dans ce secteur, très près du village de Domino et en continuité de celui-ci, un très grand nombre de parcelles de campings isolés occupées au lieu-dit la Gardienne.

Notre premier réflexe, compte tenu des restrictions de confinement imposées par le gouvernement, fut d'écrire à Madame la Maire de St Georges, afin qu'elle intervienne auprès de la Préfecture pour reporter la période de cette consultation.

Madame la Maire nous a fait réponse à notre courrier en précisant qu'elle avait transmis notre demande au service préfectoral concerné (Bureau des affaires environnementales- pôle des enquêtes publiques), un retour devrait être fait très rapidement.

Nous nous sommes également rapproché de l'organisme « Eau 17 » maître-d 'œuvre, leur demandant de nous fournir une vue de l'emplacement des travaux et du périmètre de protection envisagé, ainsi qu'une explication sur l'enquête parcellaire.

Nous avons eu un très bon accueil et avons reçu très rapidement les informations demandées. Nous avons pu constater que très peu de parcelles étaient impactées par ce périmètre de protection.

Malheureusement, notre adhérente qui nous a alertés possède un terrain dans la limite et son système d'assainissement sera très certainement vérifié.

*Eugène MEMBRADO*

## **Des conseillers pour l'APTLO**

En janvier 2020 nous avons repris et adapté les documents qui régissent notre association, à savoir :

- le livre blanc
- la charte
- le règlement
- les structures
- le statut

Lors de notre Conseil d'Administration (CA) d'octobre, nous avons abordé un point essentiel qui concerne notre fonctionnement. Notre réflexion a été menée dans un souci d'efficacité et d'économie.

Nous envisageons de réduire le nombre de membres du CA et d'adapter en conséquence la structure du bureau. En contre partie pour pallier à des lacunes que nous avons dans certains domaines et ainsi être plus performants dans nos démarches en évitant des erreurs qui pourraient nous être préjudiciables. Aussi, nous avons décidé de nous faire assister par des conseillers.

Ces conseillers bénévoles, n'ont pas la contrainte de durée dans le poste comme l'ont les membres du CA. Dans un premier temps les besoins concernent trois domaines :

1. le juridique,
2. la communication
3. les relations avec les différentes institutions.

Aujourd'hui un bénévole s'est proposé pour nous accompagner dans le domaine des relations avec les institutions. Il est en appui du Conseil d'Administration depuis cet été.

Son implication pendant plusieurs années dans ce domaine lui permet de nous apporter tous les conseils et éclairages que l'on peut espérer.

*Michel JAMBART*

## **Secrétaire Général de la Préfecture Nouvelle demande**

Le 18 décembre 2019 nous avons été reçus par Monsieur PORTHERET Secrétaire Général de la préfecture. Lors de cette rencontre M. Portheret avait proposé d'organiser avec les nouveaux élus une rencontre de concertation en avril 2020.

Suite à la situation sanitaire et n'ayant pas de nouvelle, nous avons fait un autre courrier le 16 octobre 2020 au nouveau Secrétaire Général de la Préfecture pour savoir s'il souhaitait honorer l'engagement de M. Portheret.

A ce jour nous n'avons aucune réponse, certainement à cause de la COVID.

*Michel JAMBART*

## La Lettre de la Coprésidente FINANCES

Depuis Janvier 2020, la France est confrontée à une épidémie de Coronavirus COVID 19.

L'APTLO vous aide à traverser le plus sereinement possible cette épreuve de confinement obligatoire.

Celle-ci, a un impact sur la vie de tous les jours pour l'ensemble des Français et de fait sur notre relation avec vous chers adhérents de l'APTLO. Nous sommes soumis depuis Mars 2020 à des ordonnances successives portant sur des règles relatives à notre fonctionnement. L'impact a été :

- ✓ **Pas de déplacements** lors du 1<sup>er</sup> confinement, de même sur le 2<sup>ème</sup> confinement. (Un petit souffle nous a été donné pour nous déplacer à la fin du printemps et profiter de nos terrains cet été, tout en appliquant scrupuleusement les gestes barrières).
- ✓ **Pas de réunions** : Pas de Conseil d'Administration (CA) sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020, Un CA s'est tenu en octobre, restreint sur le nombre d'Administrateurs présents à Chéray. Aucune Assemblée Générale n'ayant pu se tenir en cet été 2020.
- ✓ **Pas de permanences** en Juillet et Août.
- ✓

Cependant, depuis le début de l'année nous avons continué à œuvrer pour notre association en gardant le contact entre nous, bureau de l'APTLO: par vidéoconférences, par nos déplacements sur le terrain pendant l'été sur des secteurs fragilisés (inondations, lieudit la Fauche Prère secteur St Pierre d'Oléron) en faisant remonter l'information aux médias locaux.

**Pour la partie finances, les comptes 2019 ont pu être contrôlés le 22/08/2020 par notre VERIFICATEUR AUX COMPTES et ont été validés.**

**La cotisation 2021 reste inchangée 25 €, le chèque devra être libellé à l'ordre de : l'APTL OLERON, **merci de joindre une enveloppe timbrée à votre nom, pour le retour de votre justificatif. Chèque et enveloppe sont à adresser à :**  
Mme Michèle CHATEL 12 Avenue Pierre Corneille 91420 MORANGIS**

Restons unis et solidaires dans ces instants difficiles, notre priorité est votre sécurité, ne vous mettez pas en danger, en espérant, sortir de ce long tunnel anxiogène et vous revoir en 2021 en pleine santé. Prenez soin de vous et de vos proches et protégez-vous

***Passez autant que possible, de bonnes fêtes de Noël en famille et de fin d'année avec l'espoir proche de la sortie de ce vaccin miracle !***

*Michèle CHATEL*

## Une délocalisation dans l'urgence

Depuis que nous avons quitté notre bureau à Domino, la municipalité de St Georges nous avait mis à disposition un local dans la salle municipale du Trait d'Union où l'on pouvait faire nos réunions du CA et ranger nos documents et matériels.

Le programme de construction de la nouvelle salle des fêtes dans les mêmes lieux que la salle du Trait d'union étant achevée, nous avons dû quitter la salle à disposition avant le 26 octobre 2020.

La mairie ne pouvant pas nous attribuer un nouveau local, quelques administrateurs ont fait des recherches de gardiennage sans succès (location trop chère, locaux peu sécurisés, accessibilité difficile..). Une solution a été trouvée avant notre CA d'octobre grâce à la générosité de **M. Jean Claude Morpain viticulteur** habitant au cœur de Cheray qui a bien voulu héberger gratuitement nos différentes armoires.

Comment remercier un tel geste si ce n'est que de lui rendre visite dans ses points de vente de ses produits de la ferme.

En espérant que cette solution ne sera que provisoire et que Madame La Maire de St Georges répondra favorablement à notre demande.

MA

## A vos calendriers APTLO 50 ans en 2021

### I- Les Assemblées Générales 2021

En espérant que la crise sanitaire sera un lointain souvenir, les AG 2021 auront lieu dans la nouvelle salle du Trait d'Union.

Les dates retenues sont :

- **Le vendredi 16 juillet**
- **Le vendredi 13 août**

### II- Les Permanences 2021 :

En 2019 nous avons constaté une baisse notable du nombre d'adhérents aux permanences. C'est pourquoi nous avons décidé de ne faire qu'une permanence par quinzaine. Les dates retenues sont :

- **Le mercredi 7 juillet**
- **Le mercredi 28 juillet**
- **Le mercredi 4 août**
- **Le mercredi 18 août**

**Salle Aliénor** (située près de l'office du tourisme à Saint-Georges d'Oléron)

# Sondage

\*\*\*\*\*

*Vous trouverez ci-dessous un béquet à détacher, concernant un sondage sur la parution du bulletin de l'APTLO. Merci de donner votre avis et de le faire parvenir avec votre cotisation 2021 à :*

*Madame Michèle CHATEL  
12 Avenue Pierre Corneille  
91420 MORANGIS*

>-----<

Béquet à renvoyer

**Question 1 : Le bulletin semestriel de l'APTLO répond-t-il à vos attentes ?**

OUI  NON

**Question 2 : Doit-il être semestriel ou annuel ?**

SEMESTRIEL  ANNUEL

**Question 3 : Faut-il le laisser en support papier ou informatique ou les deux ?**

PAPIER  INFORMATIQUE  PAPIER+INFORMATIQUE

**Question 4 : Vos propositions en quelques mots**

